



Association des Communes de l'Atacora et de la Donga

**Note explicative du Score d'Intégration de la Sécurité
Alimentaire et Nutritionnelle (SISAN)**

Elaboré par l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga.

Août 2022

Table des matières

Table des matières	1
Liste des tableaux	1
Introduction.....	2
1.1. Composantes de la SAN.....	2
1.2. Pondération des composantes.....	3
1.3. Processus d'élaboration du SISAN.....	1
1.4. Domaines de questionnement du SISAN	2
2. Démarche d'administration du SISAN	3
2.1. Démarche de calcul du score du diagnostic	3
2.2. Démarche de calcul du score de la phase de budgétisation	4
2.3. Calcul du SISAN et appréciation des notes obtenues.....	5
Conclusion	7

Liste des tableaux

Tableau 1 : Composantes des piliers de la SAN	3
Tableau 2 : Pondération des composantes des piliers de la SAN.....	1
Tableau 3 : Domaine de questionnement	2

Introduction

L'ACAD a appuyé ses Communes membres dans l'élaboration de leurs PDC 3. Le processus a pris en compte les orientations du guide élaboré à cet effet par le Ministère de la Décentralisation. Au cours du processus, la prise en compte de certaines thématiques émergentes s'est avérée indispensable pour tenir compte des problèmes vécus par les populations dans les PDC. Il s'agit de la gestion des changements climatiques, du genre et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Si le genre et les changements climatiques ont été clairement définis comme thématiques transversales dans le guide, celui-ci n'a pas du tout abordé la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'ACAD, dans son dispositif d'appui à l'élaboration des PDC 3 de ses Communes membres, a fait de cette thématique une préoccupation à intégrer aux actions de développement des communes. Cette option a été confortée par la disponibilité des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que le plaidoyer fait par le SP-CAN à l'endroit du Ministère en charge de la Décentralisation en vue de faire de la SAN une conditionnalité pour l'approbation des PDC 3.

Le processus a donc permis aux communes de l'Atacora et de la Donga de mettre la SAN au cœur du processus d'élaboration des PDC 3. Le dispositif inédit mis en place par l'ACAD mérite d'être conceptualisé pour servir de référence. Dans ce cadre l'ACAD, les Préfectures de l'Atacora et de la Donga avec l'appui Technique et Financier de AMSANA/Enabel, le ProSAR/GIZ et la Coordination Régionale du SP-CAN AD, a produit un outil qui permet d'analyser le Score d'Intégration de la SAN dans les documents de planification. La présente notice explicative SISAN ainsi que le guide de son utilisation.

1. PRESENTATION DU SISAN

Le SISAN a été conçu pour être appliqué à la SAN à travers ses piliers et ses composantes. Pour mieux le comprendre, il est indispensable de s'appropriier les piliers et les composantes de la SAN ainsi que la pondération des questions.

1.1. Composantes de la SAN

L'analyse des PDC 3 des communes des départements de l'Atacora et de la Donga a porté sur les différentes composantes des quatre piliers de la SAN. Ainsi, pour analyser le Score

d'Intégration de la SAN, chaque pilier a été décliné en composantes conformément aux dispositions de la FAO. Ces composantes sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Composantes des piliers de la SAN

Piliers	Composantes	Description
Disponibilité	Facteurs de production (terre, capital et main d'œuvre)	Toutes les ressources mises en œuvre pour la production agricole
	Facteurs externes	Tout élément externe au processus de production agricole mais qui contribue à la disponibilité alimentaire
Accessibilité	Diversification des sources de revenu	Provenance des revenus
	Destination des revenus	Utilisation des revenus
Utilisation	WASH	Eau, hygiène et assainissement
	Niveau nutritionnel (quantité et qualité)	Nutrition au niveau individu et ménage
	Service de santé publique/privée	Offre et demande de santé communautaire
Stabilité	Stockage et Conservation	Tout dispositif permettant de stocker et/ou conserver les produits agricoles
	Transformation	Tout dispositif permettant d'apporter de la valeur ajoutée aux produits agricoles de base
	Cadre institutionnel	Dispositions institutionnelles mises en place en lien avec la SAN

1.2. Pondération des composantes

En fonction de son importance, chaque composante est pondérée par empilement proportionnel à l'intérieur de chaque pilier. Plus la composante influence le pilier et plus elle est pondérée en tenant compte du contexte et de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La pondération retenue des composantes se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 2 : Pondération des composantes des piliers de la SAN

Cette pondération se base sur les cibles finales de la SAN dans la Commune à savoir les ménages

Piliers	Composantes	Description	Pondération	Justification par rapport aux enjeux et aux capacités d'actions	Groupes d'activités
Disponibilité	Facteurs de production (terre, capital et main d'œuvre)	Toutes les ressources mises en œuvre pour la production agricole vivrière, animale et halieutique	90%	Ils favorisent une disponibilité durable	1- Les activités de renforcement de capacité sur les techniques de production axées principalement sur les produits vivriers. 2- Les activités favorisant l'accès et la sécurisation foncière pour la production vivrière 3- Les activités de mécanisation agricole axées sur les petites exploitations 4- Les activités d'appui en intrants (Semence, engrais chimique, petits équipement) 5- Les activités en lien avec la création des retenues d'eau à vocation agricole 6- Les activités d'accès aux financements à vocation agricole 7- Les activités favorisant la production animale et halieutique
	Facteurs externes	Tout élément externe au processus de production agricole mais qui contribue à la disponibilité alimentaire	10%	Les facteurs externes sont aléatoires, temporaires et sont pas à promouvoir	1- Les activités en lien avec l'élaboration et la mise en œuvre des plans de contingence axés sur l'alimentation et la santé

Piliers	Composantes	Description	Pondération	Justification par rapport aux enjeux et aux capacités d'actions	Groupes d'activités
Accessibilité	Accessibilité financière	Provenance et destination des revenus	60%	Elément déterminant dans l'acquisition des produits alimentaires	1- Développement des activités économiques pour les ménages 2- Les activités de sensibilisations et/ou d'éducatons financières sur la gestion des revenus des ménages
	Accessibilité physique	Existence et proximité des marchés	40%	Condition nécessaire mais pas suffisance pour assurer l'accessibilité aux aliments	1- Les activités favorisant l'accès aux marchés
Utilisation	WASH	Eau, hygiène et assainissement	20%	Causes sous-jacentes de la malnutrition	1- Les activités en lien avec la fourniture d'eaux de boisson (quantité et qualité) 2- Les activités en lien avec l'hygiène alimentaire et l'assainissement du cadre de vie des ménages
	Niveau nutritionnel (quantité et qualité)	Nutrition au niveau individu et ménage	50%	La pondération tient compte des causes immédiates de la malnutrition (Cadre conceptuel de l'UNICEF)	1- Les activités de promotion de la diversification alimentaire 2- L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant 3- L'alimentation des filles adolescentes, des femmes enceintes et allaitantes, et autres personnes vulnérables 4- L'alimentation scolaire etc..

Piliers	Composantes	Description	Pondération	Justification par rapport aux enjeux et aux capacités d'actions	Groupes d'activités
	Service de santé publique/privé	Offre et demande de santé communautaire	30%	La pondération tient compte des causes immédiates de la malnutrition (Cadre conceptuel de l'UNICEF)	1- Les activités de prise en charge de la malnutrition 2- Les activités favorisant l'accès aux soins de santé
Stabilité	Stockage et Conservation	Tout dispositif permettant de stocker et/ou conserver les produits agricoles	50%	Elle garantit la disponibilité à long terme	1- Les activités liées au stockage des produits vivriers et des intrants spécifiques, greniers, silo, etc.; 2- Les activités liées aux stratégies d'adaptation/résilience 3-les activités en lien avec les techniques (traditionnelles ou modernes) de conservation des produits agricoles à forte valeur nutritive
	Transformation	Tout dispositif permettant d'apporter de la valeur ajoutée aux produits agricoles de base	30%	Elle crée de la valeur nutritionnelle et économique aux produits agricoles	1-Les activités en lien avec les techniques (traditionnelles ou modernes) de transformation alimentaire des produits agricoles
	Cadre institutionnel	Dispositions institutionnelles mises en place en lien avec la SAN	20%	Le cadre institutionnel vient en appui aux deux premières composantes	1-Les activités en lien avec le cadre institutionnel de sécurité alimentaire (portage, suivi, intervention, animation et fonctionnement des CCCSAN ...) 2- Les activités liées à la gestion des pénuries alimentaires/périodes de soudure

1.3. Processus d'élaboration du SISAN

Après l'approbation des PDC 3 et tenant compte de la situation de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans ses communes d'intervention, l'ACAD s'est positionnée pour capitaliser l'approche à travers deux outils (i) la conceptualisation de l'approche SAN et (ii) la mesure du Score d'Intégration de la SAN dans les documents de planification.

La démarche de mise en place du SISAN est faite de plusieurs concertations entre différents acteurs. Avant les ateliers et concertations, la conception de l'outil a été confiée aux spécialistes de l'ACAD ayant accompagné la prise en compte de la SAN dans les PDC 3.

La première mouture faite par les spécialistes a été discutée avec l'équipe de AMSANA et de l'ACAD avant d'être portée à la connaissance des autres acteurs (préfectures, partenaires techniques et financiers, directions départementales, planificateurs des communes etc..) en atelier le mardi 19 décembre 2017. Il faut noter que l'outil de base proposé par les spécialistes porte uniquement sur l'analyse du diagnostic et de la programmation.

Après l'atelier de présentation de l'outil, les concertations entre l'ACAD et AMSANA ont permis d'étendre l'analyse aux budgets. L'outil ainsi amélioré a été testé et rodé à travers l'analyse des PDC 3 des Communes AMSANA du mercredi 07 au vendredi 09 mars 2018. Ensuite, il a été mis à la disposition des acteurs de la décentralisation au niveau départemental (communes, ONGs, Partenaires Techniques et Financiers, Directeurs Départementaux, préfectures) pour recueillir une fois encore leurs observations.

Les observations des différents partenaires ont fait l'objet de deux autres séances tenues au siège de l'ACAD le 27 avril et le 13 juin 2018. Elles ont permis de finaliser l'outil. La version finale de la grille a été utilisée pour analyser les PDC 3 des treize communes de l'Atacora et de la Donga du 18 au 20 juillet 2018.

Les scores de chaque commune ainsi que le rapport conceptuel de l'approche ont été finalisés du 22 au 24 août 2018 à Tanguiéta par une équipe technique restreinte conduite par l'ACAD avec l'appui technique et financier de AMSANA.

Un atelier de scanning et d'analyse des PAI 2020 et 2021 tenus du 25 au 28 mars 2021 dans la Commune de Ouaké, a montré que le SISAN des Communes était très élevé ; ce qui

ne reflète pas la réalité sur le terrain. Ainsi, avec l'appui technique du ProSAR, une retraite a été organisée du 25 au 28 Mai 2021 à Dassa pour améliorer le SISAN avec l'implication des experts universitaires.

La maquette ainsi améliorée a été implémentée avec les PDC1, 2 et 3 des 13 communes de l'Atacora et la Donga à Bassila du 17 au 18 Juin 2021. Cette implémentation a abouti à une analyse comparative de la prise en compte de la SAN dans les PDC. Au cours de ces ateliers, un certain nombre d'éléments ont été revus ; Il s'agit de :

- domaines de questionnement (questions sur le diagnostic) ;
- nouvelles descriptions des types d'activités SAN par composantes et par piliers ;
- pondérations, Intervalles de significativité au niveau du diagnostic et la budgétisation.

Après tout ce parcours d'analyse et d'amélioration du SISAN, il a été recommandé de digitaliser l'outil. Pour ce faire, le processus de digitalisation a été enclenché avec le recrutement d'un informaticien programmeur pour la conception du logiciel SISAN Pro.

1.4. Domaines de questionnement du SISAN

Pour chaque composante, il a été appliqué des domaines de questionnement sur la base des orientations de la FAO. Le résultat se présente comme suit :

Tableau 3 : Domaine de questionnement

Piliers	Composantes	Domaine de questionnement
Disponibilité	Facteurs de production (terre, capital et main d'œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités de production pour la nourriture (végétale, animale, halieutique, maraîchère, cueillette, ramassage) - Formation/encadrement (organisation des producteurs/productrices) - Fertilité (intrants agricoles,), - Mécanisation agricole - Création d'espaces pour la production agricole pour la nourriture (aménagement des bas-fonds, sites maraichers....) - Eau à vocation agricole - Financement agricole (création d'infrastructures de production)
	Facteurs externes	<ul style="list-style-type: none"> Aide alimentaire, dons de nourriture, etc... Importation des produits agricoles
Accessibilité	Accessibilité financière	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du niveau de revenu des ménages pour les activités menées - Création d'autres activités économiques pour les ménages

Piliers	Composantes	Domaine de questionnement
	Accessibilité physique	Gestion des revenus pour les ménages en lien avec la SAN
Utilisation	WASH	- Eau de boisson (quantité et qualité) - Hygiène alimentaire Hygiène et assainissement du cadre de vie
	Niveau nutritionnel (quantité et qualité)	- Diversification alimentaire - Alimentation du nourrisson et du jeune enfant - Alimentation des filles adolescentes, des femmes enceintes et allaitantes, etc. - Situation de la faim/cantines/etc.
	Service de santé publique/privée	- Prise en charge de la malnutrition Accès aux soins de santé publique
Stabilité	Stockage et Conservation	- Stock alimentaire interannuel (warrantage, greniers, silo, etc.) - Stock alimentaire intra-annuel
	Transformation	- Activités en lien avec les techniques (traditionnelles ou modernes) de transformation alimentaire des produits agricoles
	Cadre institutionnel	Cadre institutionnel de sécurité alimentaire (portage, suivi, intervention.

2. Démarche d'administration du SISAN

L'outil est appliqué à deux parties essentielles du PDC que sont le diagnostic et la phase de la budgétisation. Il ressort donc un score qui caractérise le niveau de prise en compte de la SAN pour chacune de ces parties du PDC.

2.1. Démarche de calcul du score du diagnostic

Pour analyser le diagnostic, la grille conçue à cet effet est composée de questions dichotomiques. Ces questions sont formulées en tenant compte des composantes de chaque pilier de la SAN. Les réponses à ces questions sont « oui » ou « non ». Les questions fermées ont été retenues avec les acteurs pour éviter des réponses subjectives qui peuvent prêter à confusion. Lesdites questions ont été pondérées pour rendre l'outil sensible à la SAN. Ainsi, lorsque qu'on a la réponse « NON », la valeur numérique est zéro (0). Lorsque la réponse est « OUI », la valeur numérique est « 1 » pour la forte sensibilité, « 0,66 » pour la moyenne sensibilité et « 0,33 » pour la faible sensibilité à la SAN.

Après le remplissage de l'outil, les fréquences absolues sont obtenues par composante. Elles sont multipliées par les poids respectifs de la composante. La somme des fréquences pondérées est faite par pilier. Ensuite, la fréquence relative du

pilier est déterminée en divisant la somme obtenue par la fréquence relative totale du pilier. Ce qui permet d'avoir une note par pilier.

Au cours de l'analyse, l'équipe peut également recourir aux rapports diagnostiques des PDC, aux rapports diagnostiques SAN et au rapport évaluatifs des documents précédents étant donné qu'ils contiennent des éléments d'appréciation qui n'apparaissent pas dans le PDC.

2.2. Démarche de calcul du score de la phase de budgétisation

La planification opérationnelle du PDC est utilisée pour l'analyse du budget. Une matrice est conçue pour une sommation des montants affectés aux actions « SAN » et aux actions « non SAN ». Les actions non SAN sont regroupées dans une colonne unique. Quant aux actions SAN, leur budget est affecté par pilier et aux différentes composantes de chaque pilier.

Il est donc indispensable d'intégrer toutes les activités du PDC dans la matrice en affectant leur montant aux composantes auxquelles elles se rapportent lorsque l'action est « SAN » et à la colonne qui les reçoit lorsque l'activité est « NON SAN ».

Au terme de l'exercice, le montant des activités SAN est distingué du montant des activités non SAN. Au niveau des activités SAN, le budget de chaque composante est déterminé dans chaque pilier. La répartition permet d'obtenir :

- La part du budget du PDC affectée à la SAN ;
- La part du budget de chaque pilier de la SAN dans le budget du PDC ;
- Le pourcentage du budget de chaque pilier dans le budget SAN du PDC ;
- Le pourcentage du budget de chaque composante dans le budget de chaque pilier.

Il est à noter qu'aucune hiérarchie n'est établie entre les composantes et les piliers en fonction du montant qui leur est affecté. Cette option se justifie par le fait qu'une activité peut avoir un budget de montant modeste avec un impact très important. C'est le cas, entre autres, des actions de sensibilisation et d'animation des cadres de concertations qui ne nécessitent pas de lourds investissements financiers mais qui contribuent largement à impacter la sécurité alimentaire à travers le changement de comportements. Par opposition, la réalisation de points d'eau, la construction des infrastructures

commerciales ou de stockage peuvent mobiliser d'importants moyens sans forcément avoir un impact aussi direct sur le niveau nutritionnel des ménages.

Néanmoins, ces scores constituent des outils d'aide à la décision en ce sens qu'ils permettent de visualiser la présentation graphique de la prise en compte de la SAN dans le PDC. Ils serviront également de base pour améliorer ou actualiser les documents de planification communale en agissant sur les paramètres qui n'ont pas été suffisamment pris en compte.

2.3. Calcul du SISAN et appréciation des notes obtenues

Compte tenu du fait que le SISAN n'est pas un outil d'évaluation mais de mesure du degré de prise en compte de la SAN dans les PDC et PAI, il a été retenu qu'il soit attribué la même importance à tous les piliers.

2.3.1 Détermination des Scores des piliers

Le score de chaque pilier est déterminé en tenant compte de la pondération des composantes de ce pilier. Ainsi, le score de chaque pilier est calculé sur la base des formules mathématiques renseignées ci-dessous.

$$\text{Score Disponibilité} = \frac{\sum_{i=1}^{26} n_i FP * 90 + \sum_{j=1}^3 n_j FE * 10}{100}$$

Avec, Score **Disponibilité** = [somme des notes des questions de la composante **Facteurs de Production (niFP)** * 90%] + [somme des notes des questions de la composante **Facteurs Externes (niFE)** * 10%]. La valeur référentielle de ce pilier est : 12,74

$$\text{Score Accessibilité} = \frac{\sum_{i=1}^2 n_i AF * 60 + \sum_{j=1}^2 n_j AP * 40}{100}$$

Avec, Score **Accessibilité** = (somme des notes des questions de la composante **Accessibilité financière** * 60%) + (somme des notes des questions de la composante **Accessibilité physique** * 40%). La valeur référentielle de ce pilier est : 1,13

$$\text{Score Utilisation} = \frac{\sum_{i=1}^3 n_i WASH * 20 + \sum_{j=1}^8 n_j NN * 50 + \sum_{k=1}^7 n_k SS * 30}{100}$$

Avec, Score **Utilisation** = (somme des notes des questions de la composante **WASH** * 20%) + (somme des notes des questions de la composante **Niveau nutritionnel** * 50%) + (somme des notes des questions de la composante **Service de santé** * 30%). La valeur référentielle de ce pilier est : 4,94

$$\text{Score Stabilité} = \frac{\sum_{i=1}^5 n_i SC * 50 + \sum_{j=1}^2 n_j Tr * 30 + \sum_{k=1}^2 n_k CI * 20}{100}$$

Avec, Score **Stabilité** = (somme des notes des questions de la composante **Stockage et Conservation** * 50%) + (somme des notes des questions de la composante **Transformation** * 30%) + (somme des notes des questions de la composante **Cadre Institutionnel** * 20%). La valeur référentielle de ce pilier est : 1,72

Ainsi, le **Score d'Intégration SAN (SISAN)** d'une commune est déterminé de la façon suivante :

$\text{SISAN} = \frac{\text{Score Disponibilité} + \text{Score Accessibilité} + \text{Score Utilisation} + \text{Score Stabilité}}{4}$
--

Avec « 4 » le nombre de piliers.

La valeur référentielle du SISAN d'une commune est de 5,13 qui correspondent à 100%. Le score réel d'une commune devra être converti en pourcentage par rapport à la valeur référentielle.

Les notes obtenues par pilier au niveau du diagnostic sont utilisées pour représenter le diagramme en bande. Le diagramme en bande permet de visualiser le niveau de diagnostic des actions SAN au niveau de chaque pilier. Par exemple, un pilier qui a été faiblement diagnostiqué peut être identifié ; ce qui facilitera aux acteurs de la SAN de se positionner pour prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

Quant aux notes obtenues après l'analyse du budget, elles sont représentées par un graphique qui permet de visualiser la part du budget du PDC affecté aux actions SAN ainsi que la répartition du budget SAN par composante et par pilier. Ce diagramme permet de suivre l'exécution budgétaire dans la mise en œuvre du PDC. Il peut également contribuer à apprécier les efforts faits par les communes pour financer les actions de la SAN sur fonds propres afin de faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour ce qui concerne les domaines de significativité des scores déterminés au niveau de chaque étape du PDC, la grille suivante a été proposée pour servir de base d'appréciation.

Tableau : Intervalles d'appréciation

Scores (%)	Appréciation	Couleur
Diagnostic		
[0-33[Faible	Rouge
[33-66[Moyen	Orange
[66-100]	Bon	Vert
Budgétisation		
[0-10[Faible	Rouge
[10-20[Moyen	Orange
>=20	Bon	vert

Conclusion

La sécurité alimentaire désigne une situation dans laquelle tous les individus ont, en tout temps, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui satisfait à leurs besoins et préférences alimentaires et leur permet de mener une vie saine et active (Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

Selon l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) de 2013, les communes de l'Atacora et de la Donga se retrouvent pour la plupart en insécurité alimentaire (moyenne, modérée et sévère). Les Communes ont donc l'obligation de lui accorder une place de choix dans leurs stratégies de développement. C'est pourquoi l'ACAD, avec l'appui de ses partenaires, l'a mise au centre du processus d'élaboration des PDC 3 de ses communes membres.

La capitalisation de l'approche a abouti à la mise en place d'un outil d'aide à la décision qui permet d'obtenir le Score d'Intégration de la SAN (SISAN) dans les documents de planification. Cet outil doit être internalisé et vulgarisé au niveau des acteurs du système de décentralisation en République du Bénin.

ANNEXES

- SISAN version améliorée validée
- Fichier de l'analyse des impacts nutritionnels
-